

Archéologie.



ETUDES

SUR L'ARCHITECTURE MILITAIRE DU MOYEN-AGE.



CHATEAU-FORT DE DRUYES.

L'extension que prit le gouvernement féodal sous le règne des derniers rois de la seconde race fut une des principales causes pour lesquelles, du XI^e au XIII^e siècle, le sol de la France se couvrit d'une si grande quantité de constructions militaires. L'étude de ces monuments doit être regardée comme l'une des plus intéressantes de l'histoire du moyen-âge; car, dès qu'on lit ou qu'on se rappelle l'histoire de ces combats terribles, de ces horribles scènes de carnage qui souillèrent cette époque, on éprouve le désir de savoir dans quelle espèce d'édifices se logeaient tous ces chefs d'armée et ces barons qui ne pouvaient, pour ainsi dire, pas vivre sans guerroyer les uns contre les autres, soit par esprit de conquête, soit pour venger des haines particulières, ou bien encore pour des raisons de parti.

Morcelée en petites provinces, divisée en duchés, comtés et baronnies qui formaient alors autant de petits états, la France, dans ces malheureux temps, se trouvait souvent dévastée par les fréquentes irruptions des hommes du Nord. Aussi, dès que l'hérédité des fiefs eût été reconnue par Charles le-Chauve, le premier soin de chaque seigneur,

en prenant possession d'une terre, fut-il de s'y construire une retraite fortifiée pour résister aux attaques de ces barbares, et où il pût même les combattre avec avantage. De là cette prodigieuse quantité de châteaux qui furent élevés aux x^e, xi^e et xii^e siècles. Ce sont ces fortifications, dont quelques beaux restes subsistent encore dans nos environs, que nous nous proposons d'étudier. Considérée sous un certain point de vue, cette étude n'a pas encore été faite pour notre département : de précieuses recherches ont déjà été publiées, sur quelques-uns de ces châteaux, par de savants écrivains qui ont ajouté à leurs notices des descriptions pleines d'intérêt, mais qui, empêchés par les bornes mêmes de leur travail, n'ont pu faire connaître les principes ou règles qui ont présidé à l'édification de ces monuments et à leur système de défense. Nous avons cru devoir reprendre l'étude archéologique de ces édifices ; nous tâcherons de les décrire dans tous leurs détails, de rechercher leurs analogies, et de suivre, autant qu'il nous sera possible, la marche des modifications qu'ils ont éprouvées siècle par siècle.

En nous engageant dans une pareille entreprise, nous ne nous dissimulons point les difficultés que nous y rencontrerons : il ne nous reste plus de ces gigantesques constructions que quelques rares débris qu'on voit disparaître de jour en jour ; ces derniers vestiges seront souvent insuffisants pour nous permettre de décrire convenablement ce genre de monuments. Souvent même, nous ne pourrons citer que leurs emplacements en donnant quelques indications sur certaines dispositions de leur système de fortification.

DES EMBLEMES EN GÉNÉRAL.

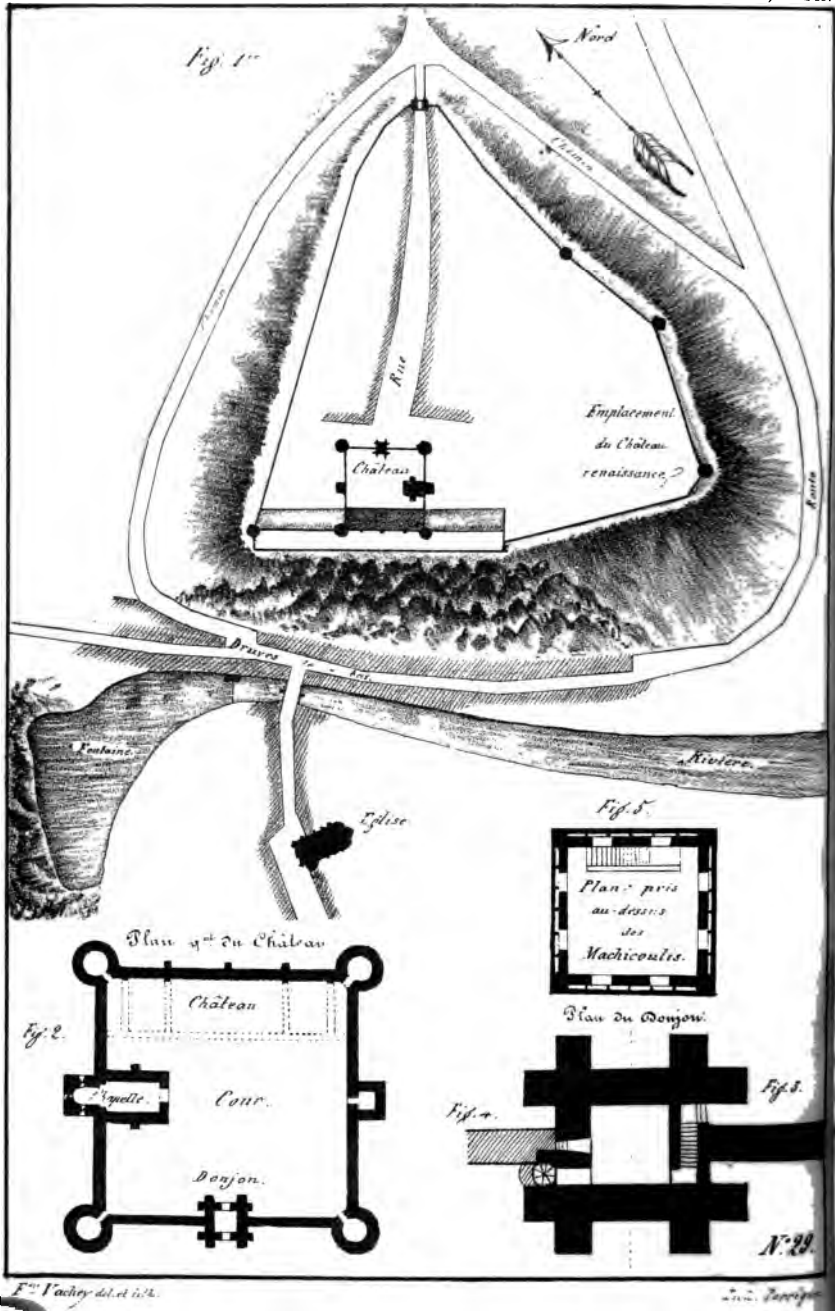
Les châteaux-forts devaient présenter, non seulement par leur construction, mais encore par leur emplacement, le plus de résistance possible. Avec cette première condition, on sent que ces emplacements ne furent point choisis arbitrairement, car de leur choix même dépen-



Château-fort de Druyes.

Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

T. III, Pl. IX.



daît la principale force des fortifications, et la plupart du temps, les assiégés ne durent leur salut qu'à la position inaccessible de leurs forteresses qui les mettaient à l'abri des attaques de leurs ennemis.

Dans notre département comme dans les autres, lorsqu'on a rencontré des mamelons arrondis, entourés de profondes vallées, et sur lesquels on n'accède que par une très-petite langue de terre, on a généralement choisi ces mamelons de préférence aux plaines pour y asseoir les châteaux-forts, tels que ceux de Druyes, de Chastellux, de Mailly-Château, etc. Quand la nature n'offrait point de ces éminences de toutes parts inabordables, on se plaçait au bord d'une vallée, sur le versant d'une montagne, comme à Joigny, à La Ferté-Loupière, à Champignelles, etc. ; on se garantissait du côté de la montagne, en construisant un mur d'enceinte défendu extérieurement par de larges et profonds fossés, et du côté de la vallée, où le plus généralement il y avait un ruisseau, on établissait une digue pour retenir les eaux qui formaient un étang au pied de la ville : c'est ainsi que furent fortifiées les villes de Champignelles et de La Ferté-Loupière. S'il arrivait parfois qu'on bâtit un château en plaine, il était entouré de murs garantis extérieurement par des fossés. L'étude de ces divers emplacements est trop compliquée pour que nous puissions la compléter ici ; nous y reviendrons chaque fois que nous aurons occasion de signaler ou de décrire les fortifications que nous rencontrerons.

EMPLACEMENT DE LA VILLE DE DRUYES (*pl. 9, fig. 1^{re}*).

La ville de Druyes fut bâtie dans un emplacement extrêmement avantageux à la défense de son enceinte. Placée sur un mamelon arrondi, isolé de toutes parts par de profondes vallées, à l'exception d'une très-petite langue de terre qui le relie, du côté du nord-est, au terre-plein d'une large esplanade, cette forteresse se trouvait inaccessible de tous côtés. Au sud-ouest, la presqu'île est terminée par des rochers abrupts qui s'élevaient à plus de cent mètres au-dessus de la

vallée où est assis *Druyes-le-Bas*. Sur les autres côtés, bien que la crête du mamelon ne soit pas séparée du fond de ces vallées par des rochers infranchissables, la grande rapidité de la pente des flancs offrait aux assiégeants un obstacle tel qu'ils ne pouvaient arriver qu'avec grande difficulté au pied des remparts.

PLAN GÉNÉRAL DU CHATEAU (pl. 9 et 10).

La forteresse est assise à l'extrémité sud-ouest de la presqu'île. On entre d'abord dans une vaste cour rectangulaire qui s'étend au devant du château proprement dit, et qui est entourée sur les trois autres côtés par de hauts remparts. A chacun des quatre angles extérieurs s'élève une tour circulaire engagée dans les murs ; le milieu de la longueur des courtines latérales est flanqué d'une tour carrée, et enfin l'entrée de la cour, placée au milieu de la courtine du nord-est, est pratiquée dans une tour carrée beaucoup plus grosse que les autres.

A l'intérieur de la cour se trouve, à côté de la tour carrée, une chapelle adossée contre la courtine sud-est. Les ruines ne laissent plus apercevoir d'autres traces de construction.

Tout cet ensemble est compris dans un carré parfait de 53^m de côté, non compris la saillie des tours.

DESCRIPTION DU CHATEAU (pl. 9 et 10).

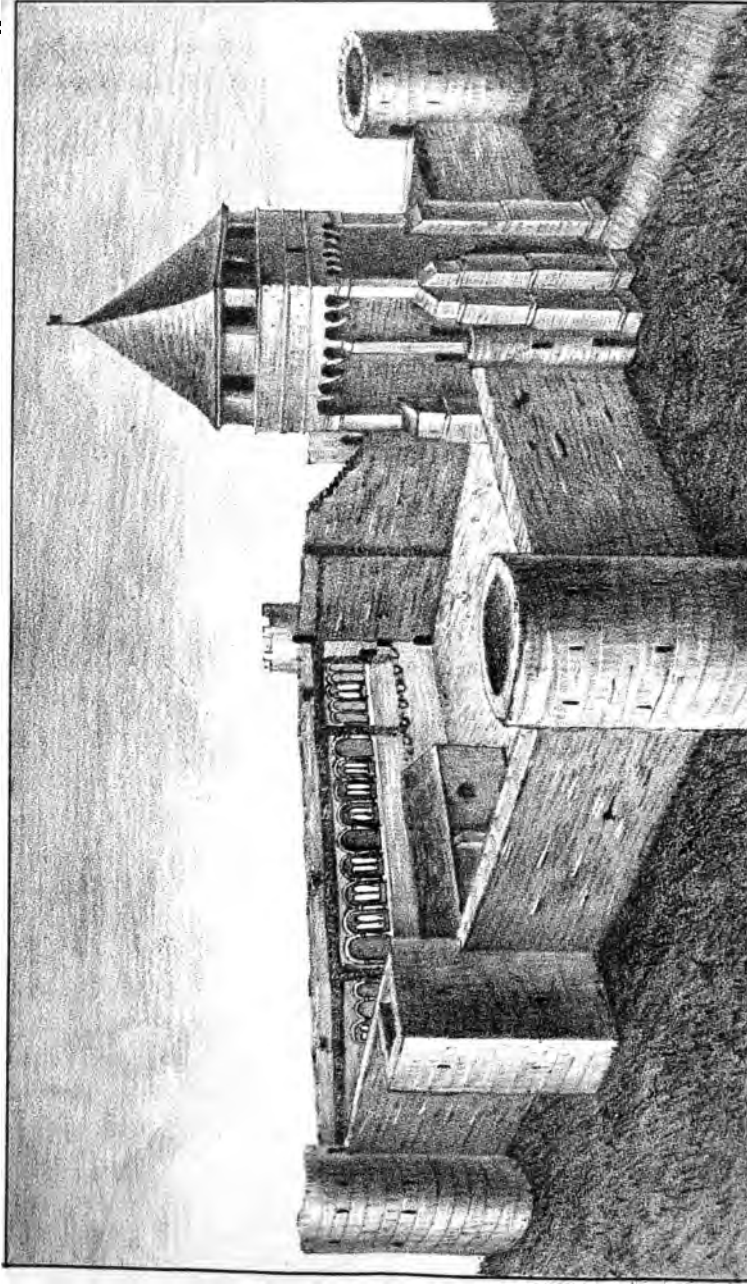
Le grand bâtiment d'habitation, qui, ainsi que nous venons de le dire, s'étendait dans toute la longueur de la cour, le long de la courtine sud-ouest, avait 55^m de longueur sur environ 14^m de largeur, pris extérieurement. (Pl. 9, fig. 2.) Il ne reste plus de cette vaste construction que les murs des extrémités et la façade sud-ouest. Bien qu'à l'inspection de ces derniers restes, on ne puisse tout d'abord rétablir la dis-



vue perspective des ruines du Chateau de Bruyes.

Ball et la. Ser. des Sciences hist. et nat.

7. III. 19 X



tribution primitive avec une parfaite exactitude, cependant, au moyen de certaines traces laissées par les déchirures des murs de refend sur les façades encore existantes, on peut y arriver pour les parties principales.

Les étages sont faciles à distinguer : il y avait d'abord un soubassement ou rez-de-chaussée couvert par un plancher en bois dont les principales pièces de charpente étaient appuyées sur des linçoirs placés le long des murs ; ces linçoirs étaient supportés par des corbeaux saillants en pierre, scellés dans les murs ; de sorte qu'aucune pièce de bois n'étant encastrée dans la maçonnerie, on pouvait enlever et remplacer à volonté la charpente sans toucher aux murs. Ce rez-de-chaussée avait environ 5^m 50 de hauteur.

Un premier étage régnait au-dessus de tout le soubassement ; l'état des ruines semble indiquer que, sur le plancher qui couvrait ce premier étage, on avait établi une terrasse dallée qui devait servir d'emplacement pour déposer les machines de guerre.

Nous remarquerons ensuite qu'aux deux extrémités, des murs de refend se trouvaient placés à peu de distance des courtines latérales, et que ces murs, dont on ne voit de traces qu'au premier étage, devaient être portés par des arcades construites au rez-de-chaussée. A une certaine hauteur, au-dessus du plancher du premier étage, on voit une porte qui, placée à côté de ces murs de refend, forme l'entrée d'un escalier construit dans l'épaisseur du gros mur de face ; cet escalier conduit au deuxième étage des tours ; on communiquait de cet étage sur les remparts et sur la terrasse du château par une porte percée dans le mur de la tour. Nous pensons que c'est dans ces petits espaces réservés entre les courtines et les murs de refend, qu'étaient établis les vestibules d'où l'on entrait, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, dans les tours et les appartements. On y voit aussi la trace des marches des escaliers par lesquels on montait du rez-de-chaussée au premier étage. Ces escaliers ne pouvaient être éclairés que par des jours pro-

venant de la cour. Quant à ceux qui, pratiqués dans l'épaisseur des murs, conduisaient au deuxième étage, ils l'étaient par de petites ouvertures qu'on a établies du côté de l'extérieur.

Deux autres murs de refend, espacés de 10^m de ces premiers, et portés aussi par des arcades au rez-de-chaussée, subdivisaient la longueur totale en trois compartiments, dont les deux des extrémités n'étaient éclairés du côté sud-ouest que par une seule ouverture ; le compartiment du milieu qui formait la grande salle de réception du château, et qui avait 25^m de longueur, recevait la lumière de ce côté par six croisées ; ces huit ouvertures étaient divisées par une colonnette, en deux baies qui étaient terminées chacune par un plein cintre et géminées, à l'intérieur seulement, sous une grande arcade également à plein cintre. En outre de ces baies, l'intérieur était encore décoré par onze autres arcades simulées, dont trois pour la grande salle et quatre pour chaque pièce des extrémités.

Toutes ces arcades, tant simulées que percées à jour, étaient séparées entre elles par des colonnettes qui recevaient la retombée des grands cintres. Le soubassement n'était éclairé que par des jours pris sur la cour.

Il est difficile de dire si le premier étage était couvert, soit par une voûte plate, soit par un plancher en charpente. Cependant, il est à présumer que ce dernier système fut employé. Le mur sud-ouest forme, à sa partie supérieure, un peu de fruit en surplomb, et est couronné d'un bout par des espèces de modillons tellement frustes et mutilés que c'est avec beaucoup de peine qu'on distingue qu'ils ont été sculptés. La présence de ces modillons, assez rapprochés les uns des autres, porte à croire qu'ils étaient destinés à recevoir l'à-bout des pièces de charpente. Le premier étage, s'il fut couvert par ce mode de construction, dut avoir environ 8^m de hauteur.

Par les murs de refend, le château se trouvait donc divisé en six grandes parties : trois au rez-de-chaussée et trois au premier étage. Il

est évident que ces trois dernières n'étaient point subdivisées, car, pour cela, il aurait fallu, dans la façade sud-ouest, troubler l'harmonie des ouvertures qui paraissent bien avoir été disposées pour cette simple distribution. Quant au rez-de-chaussée, on ne peut rien conjecturer de très-probable; cependant il pourrait se faire que chaque grande division eût été distribuée en petits appartements, attendu que les grandes salles du premier étage étaient destinées aux grandes réceptions et aux réunions des vassaux des comtes d'Auxerre et de Nevers.

TOURS (pl. 9 et 10).

Les tours, qui flanquent le milieu et les angles des courtines, sont espacées de 30^m 00 de milieu en milieu; les flèches qu'on en lançait par les meurtrières pouvaient alors se croiser à 12 mètres environ de portée.

L'intérieur de ces tours était divisé sur la hauteur par des planchers en charpente, portés, comme au château, par des corbeaux en pierre scellés dans la maçonnerie. On voit à la tour du sud, qui est la mieux conservée, une voûte en maçonnerie qui servait de plancher au dernier étage. Il est probable que pour les autres tours il dut y en avoir aussi une qui recouvrait l'avant-dernier étage.

On entrait au rez de-chaussée par une porte basse, à plein cintre, donnant sur la cour; pour les tours rondes, cette porte était établie dans l'angle des courtines où, à cet effet, on avait réservé un pan coupé pour la placer.

Le rez-de-chaussée et le premier étage étaient éclairés par des meurtrières et par de petites baies carrées dont le linteau est soutenu par deux congés qui terminent le haut des jambages. Les autres étages recevaient du jour par des baies ordinaires, carrées et à plein cintre, et qui donnaient ou sur la cour, ou sur les trottoirs des remparts.

La partie supérieure des tours a disparu. On n'aperçoit plus que,

sur l'une d'elles seulement, la naissance de baies de dimensions ordinaires, et qui devaient être au nombre de huit pour chaque tour ; ces fenêtres étaient sans doute dans le genre de celles qui sont pratiquées au sommet de la tour de l'entrée du château. (Pl. 11.)

Nous avons vu comment, pour les tours adjacentes au château, on montait d'étage en étage par des escaliers pratiqués dans les murs ; pour les autres tours, on ne pouvait communiquer d'un étage à l'autre que par des échelles placées soit à l'extérieur, soit à l'intérieur.

COURTINES (pl. 9 et 10).

La cour était close par des murs qui reliaient les tours les unes aux autres ; ces murs, de deux mètres d'épaisseur, avaient, du côté de l'entrée et en retour de chaque côté jusqu'aux tours carrées, environ 7^m de hauteur. Pour le surplus de l'enceinte, au sud-ouest des tours du centre, les murs étaient de niveau avec ceux du château. Cette différence de hauteur se rachetait, vers les tours carrées, par une rampe qui paraît avoir été graduée par les marches d'un escalier.

Dans toutes les tours et au niveau de la partie supérieure des murailles, on a eu soin de pratiquer des ouvertures qui faisaient communiquer de l'intérieur de ces tours sur les remparts ; il est donc probable que ces derniers devaient être couverts par un dallage formant trottoir ; qu'il devait y avoir un petit mur d'appui à-plomb du parement extérieur ; et que ce petit mur devait être couronné par des créneaux dont il nous est impossible d'indiquer la forme.

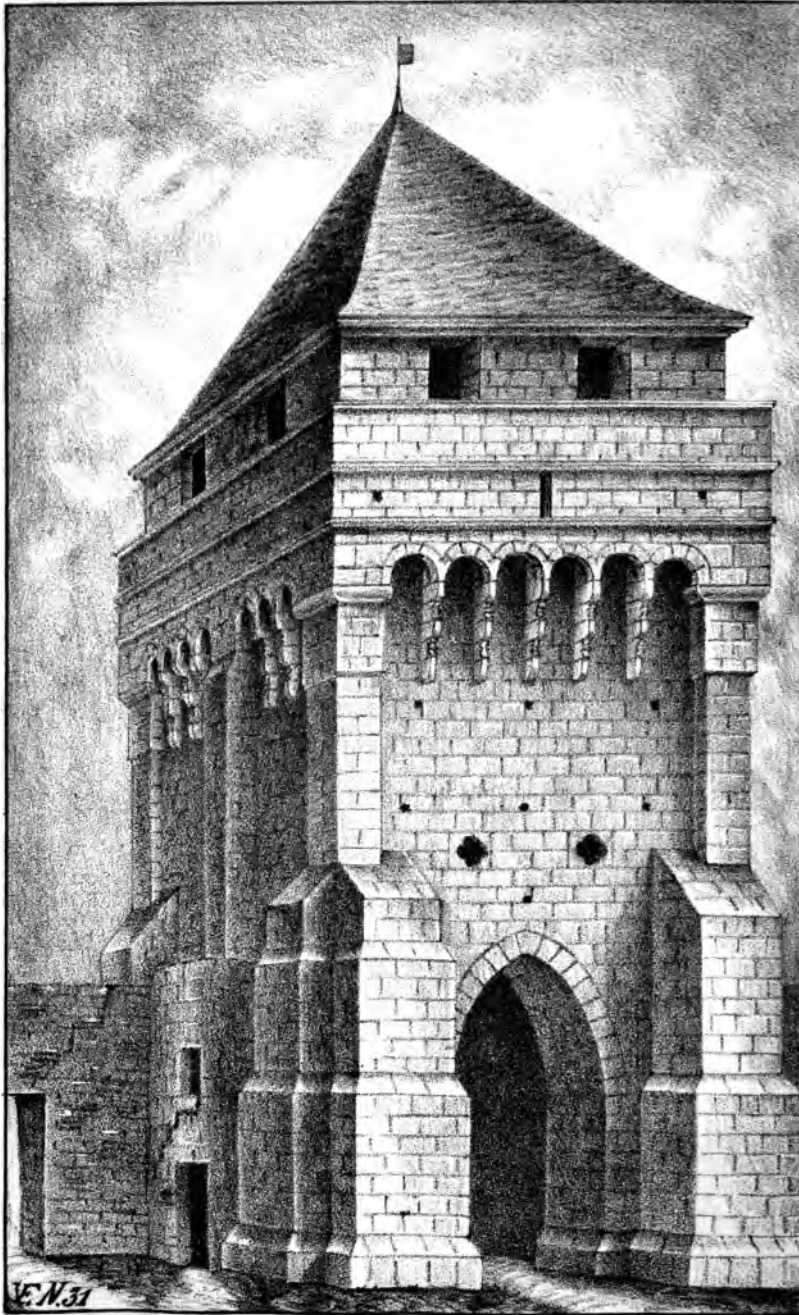
Le trottoir des courtines latérales était, du côté de la cour, saillant sur les tours ; de sorte que ces dernières ne pouvaient, par leur surélévation, interrompre la circulation sur les remparts. Il n'y avait d'exception que le donjon de l'entrée, qui, placé au centre du mur, aurait empêché par sa masse la communication d'un côté à l'autre, si l'on n'eût



Château-fort de Druyes.

Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat.

T. 17



Vue du Donjon, formant l'entrée du Château.

en soin d'éviter cet inconvénient par deux ouvertures (Pl. 9, fig. 4.) qui, pratiquées dans les murs du premier étage, rétablissaient cette communication en passant par l'intérieur du donjon.

Par suite des heureuses combinaisons de cet ensemble, on pouvait donc circuler tout autour du château et de la cour, aller dans les tours, monter et descendre les étages, sans être obligé de faire aucun détour ; toutes les parties avaient entre elles une communication directe.

DONJON, OU GROSSE TOUR DE L'ENTRÉE DE LA COUR (pl. 11).

La partie la plus importante pour la défense du château était l'entrée à la solidité de laquelle les constructeurs donnaient tous leurs soins : celle de Druyes nous paraît réunir tous les avantages désirables pour résister à la plus vigoureuse attaque. C'est une tour carrée dont les deux axes correspondent : l'un au milieu du château et l'autre au milieu du mur d'enceinte ; ce carré parfait est entouré de murs d'une forte épaisseur, et dont les angles sont flanqués chacun de deux robustes piliers qui reposent, à leur base, sur un large empatement. Au moyen de retraites établies en glacis de distance en distance, ces piliers vont en diminuant d'épaisseur au fur et à mesure qu'ils s'élèvent.

Les deux murs de face sont percés chacun d'une arcade ogivale surbaissée au tiers, ce qui forme une espèce de porche couvert par une voûte en maçonnerie, dont l'extrados se trouve de niveau avec les trottoirs des murs d'enceinte ; c'est au-dessus de cette voûte que sont pratiquées les deux ouvertures que nous avons mentionnées, en parlant des courtines, et qui faisaient communiquer un côté de rempart avec l'autre. Ces deux ouvertures (Pl. 9, fig. 4.) sont protégées au nord (du côté opposé au château), par un pilier qui conséquemment n'occupe point le milieu de la largeur du donjon ; ce qui fait qu'au sommet de la tour (Pl. 8.) trois machicoulis d'un côté et quatre de l'autre.

Le porche a subi quelques modifications : il se trouve aujourd'hui obstrué par de petits bâtiments d'habitation qu'on a, naguère, élevés contre cette tour. Nous n'avons pu voir comment les portes étaient fermées : ou par des vantaux roulants, ou par des herses qui se mouvaient verticalement.

On montait de la cour sur cette première voûte, par des escaliers placés latéralement dans l'épaisseur des murs (Pl. 9, fig. 7.), et dont l'entrée est à trois mètres environ au-dessus du sol de la cour. Bien que les deux baies percées dans les murs pour le porche soient ogivales, la voûte a une forme elliptique, avec deux ouvertures aussi de forme elliptique, percées dans les flancs ; il y a encore, en outre de cette voûte et des arcs en ogive, d'autres arceaux en arc de cercle, placés entre ces ogives et la voûte.

A partir de cette voûte, qui couvre le porche, l'intérieur est divisé en deux parties : la première était couverte par un plancher en bois qui a disparu, et la deuxième l'est par une voûte plein cintre. On arrivait du dessus du porche, sur cette première partie, par une échelle mobile, et de là, au-dessus de la deuxième voûte, par un escalier à rampe droite (Pl. 9, fig. 5.), en pierre, placé dans l'épaisseur du mur, côté de la cour, et éclairé de ce même côté par une petite ouverture en meurtrière.

En nous reportant à l'extérieur (Pl. 11.), nous voyons sur la façade sud-est trois petites ouvertures dont les deux premières, placées un peu au-dessus de l'arcade ogivale, ont la forme de *quatre-feuilles* et devaient servir de passages aux chaînes du pont-levis ; au-dessus se trouve la troisième ouverture qui, étroite et allongée, est pratiquée dans le parapang des machicoulis et correspond à une autre ouverture à plein cintre, qui, largement évasée en dedans et percée dans le gros mur de la tour, éclaire l'étage couvert par la deuxième voûte.

Les murs et les piliers sont couronnés par un rang de machicoulis dont les corbeaux ont une forme toute particulière ; la hauteur à la-

quelle sont placés ces machicoulis correspond à celle de la deuxième voûte ; il est donc probable que c'est cette voûte qui était appelée à recevoir tous les approvisionnements de la défense.

Les murs, à partir de la voûte, sont réduits à la faible épaisseur de 0^m 50 au lieu de 1^m 90 qu'ils ont au-dessous ; sur chaque face, il y a, au-dessus des machicoulis, deux baies terminées carrément en haut par le dessous de la corniche qui couronne les murs, et enfin, aujourd'hui, un toit pyramidal, quadrangulaire et couvert en tuile, termine cet édifice.

Les ouvertures de la partie supérieure sont évidemment de la même époque que la construction primitive. Il est bien regrettable que l'ancien couronnement des murs ait disparu pour faire place à la corniche de style classique dont on a pauvrement couvert ces murs. Nous croyons que cette corniche a été établie lorsque les seigneurs de Druyes, ne trouvant plus le vieux castel en rapport avec les besoins de leur époque, ont fait bâtir un château au sud-est de celui-ci ; le donjon féodal, par sa grande hauteur, était propice pour l'établissement d'un beffroi. On y a placé une horloge dont le cadran était fixé sur une espèce d'écusson circulaire qui fut entaillé dans le parpaing des machicoulis : le style de cet écusson, comme celui de la corniche, date de la renaissance.

Au pied de la tour, et en dehors du mur d'enceinte, il y a (Pl. 9, fig. 4.) une petite tourelle contenant un escalier circulaire par lequel on accède au-dessus de la voûte du porche.

CHAPELLE (pl. 9 et 10).

Une salle en ruines, éclairée par des ouvertures déformées, couverte par une voûte en ogive, et n'ayant plus pour entrée qu'une large brèche pratiquée dans le pignon nord-ouest, telle est la situation dans laquelle se trouve la chapelle du seigneur de Druyes. Qu'on se figure en outre

que les murs et l'extrados de la voûte ont leurs joints complètement dégradés de mortier, que le dessus de cette voûte est couvert d'herbes, de ronces et d'orties, et qu'enfin l'intérieur sert de magasin à fourrages, en même temps qu'il forme l'habitation d'une pauvre famille, et l'on aura une idée de l'aspect qu'offrent aujourd'hui les débris de ce monument.

Le chœur était placé sous la tour qui, intérieurement (Pl. 9, fig. 2), a une forme semi-circulaire, bien qu'à l'extérieur elle soit carrée. Deux pilastres saillants de chaque côté font la séparation du chœur et de la nef, et reçoivent la retombée de deux arcs doubleaux qui supportent le mur supérieur de la tour.

A l'intérieur de cette chapelle, il n'y avait pas d'autres décorations dans la construction qu'un simple cordon profilé d'une cymaise romane, qui, pour la nef, règne au niveau de la naissance de la voûte, et, pour le chœur, à 2^m seulement au-dessus du sol. Du côté de la tour, le chœur était éclairé par d'étroites fenêtres, longues, cintrées en plein cintre et largement évasées tant en dedans qu'en dehors. La nef ne recevait de lumière que par un œil-de-bœuf d'un côté, de l'autre par une ouverture terminée par un cintre semi-circulaire, et enfin par une ouverture à plein cintre dans la pointe de pignon nord-ouest. La porte, dans ce pignon, paraît également avoir été arquée en plein cintre.

MURS D'ENCEINTE DE LA VILLE (pl. 9 et 10).

Le château, tel que nous venons de le décrire, était enfermé dans une première enceinte de murailles qui suivait le contour du mamelon. Cette première enceinte se trouvait avoir à peu près la forme d'un triangle de 300^m de base sur autant de hauteur. Les murs étaient fortifiés du côté sud-est par trois tours, dont deux circulaires et une autre beaucoup plus grosse à cinq pans. On en voit encore une circulaire vers l'angle ouest.

Du côté nord-ouest, où le terrain est moins rapide que sur les autres, on découvre encore à l'extérieur la trace des fossés qui protégeaient le rempart ; à l'est et au sud, le terre-plein à l'intérieur est plus élevé de 2 mètres environ au-dessus d'une petite plate-forme de 10^m en moyenne de largeur, qui règne en dehors. Et enfin au sud-ouest, la muraille est assise sur l'arête même du flanc de la côte, et se prolonge à 12^m de distance en arrière du château, comme pour lui faire un second rempart. Dans cet endroit, ce mur se trouve placé à très-peu de distance de la tête des rochers qui se dressent à pic de ce côté et desquels il est séparé par une rampe très rapide.

L'entrée de la ville est placée à la jonction des murs nord-ouest et est, vers une petite langue de terre qui relie la ville à la plaine ; le fossé du nord-ouest se prolongeait jusqu'à cette entrée, et formait retour un peu au sud-est.

La tourelle, élevée presque à l'extrémité sud-ouest du mur d'enceinte nord-ouest, se trouve en ligne droite avec les deux tours des angles du château ; elle était reliée à la première par un mur d'enceinte ; on voit encore des restes de ce mur et les ouvertures qui faisaient communiquer ces tours entre elles, en passant sur le trottoir.

Ce mur ne faisait pas partie de l'enceinte de la ville, attendu qu'il y en avait un autre à 12^m en arrière ; il est présumable qu'il fut un des côtés d'un bâtiment qui, placé en dehors de l'enceinte du château, était sans doute destiné à recevoir les équipages du seigneur, ou de magasins pour les provisions.

Du côté opposé, on ne voit plus de traces de la tourelle qui eût dû être parallèle à celle du nord-ouest. On distingue encore cependant quelques restes d'un mur qui se trouvait dans le prolongement de l'autre, et une ouverture placée dans la tourelle du château indique positivement que ce mur était aussi élevé que celui opposé, puisque cette ouverture devait servir de passage pour aller sur le rempart. Si l'on admet que de l'autre côté se trouvait un bâtiment accessoire du

château, il y a probabilité qu'il y en avait aussi un là parallèle, servant aux mêmes usages. Toutefois nous devons dire que nous n'avons pu découvrir de restes de la façade parallèle qui devait former la largeur de ces bâtiments, et si cette première hypothèse n'était pas exacte, il faudrait admettre alors que ces murs ont été construits seulement dans le but de relier les remparts du château avec ceux de la ville.

Nous ne pouvons rien préjuger non plus de bien positif sur l'importance des maisons qui composaient la bourgade. Il est probable cependant que le village dut être tout au plus de même grandeur qu'aujourd'hui, car le château moderne avec ses dépendances occupait au moins tout l'emplacement qui se trouve entre les maisons et les murs d'enceinte au sud-est ; ce qu'on appelle la ville se trouvait donc réduit à la simple rue qui va de la porte à l'entrée du château, le surplus étant réservé comme terres cultivables.

PORTE DE LA VILLE (pl. 12).

Une grosse tour rectangulaire défendait l'entrée de la ville. Le soubassement est composé de deux gros massifs séparés par un porche. La partie supérieure était divisée en deux étages ; chaque plancher était construit en charpente.

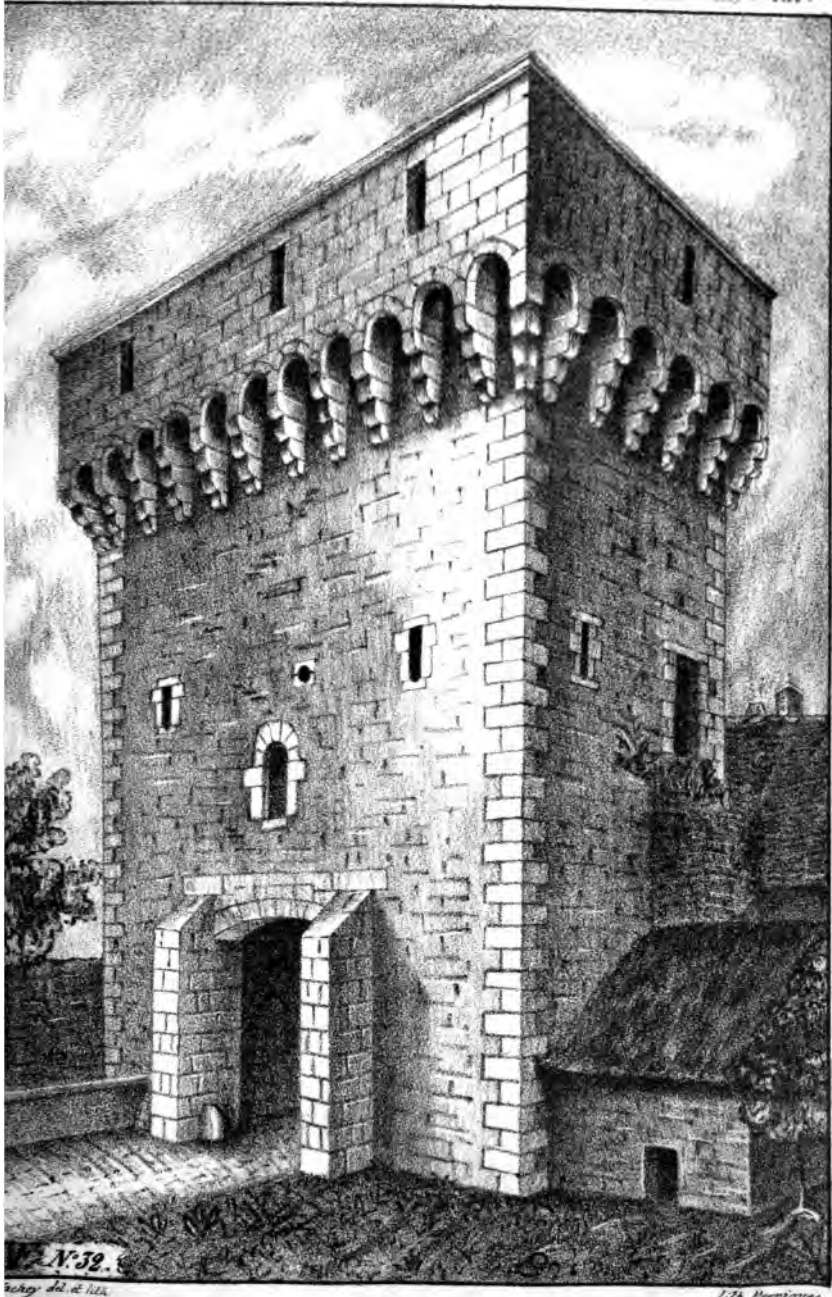
La façade principale est flanquée de deux piliers qui contrebuttent les jambages de la porte ; on voit au-dessus de cette porte une ouverture simulée, arquée en plein cintre par le haut, puis un peu au-dessus une petite ouverture ronde, placée entre deux espèces de meurtrières qui devaient servir de passage aux chaînes du pont-levis ; et enfin un rang de machicoulis termine cette façade.

Les deux faces latérales étaient aussi percées chacune d'une meurtrière au niveau de celles de la façade principale, et on voit à côté d'elle une ouverture qui servait de communication entre la tour et les remparts de chaque côté. Ces deux façades étaient également couronnées d'un rang de machicoulis.

Château-fort de Druyes.

de la Soc. des Sciences Hist. et Nat.

T. III. P. XII.



Entrée de la Ville.

La face côté de la ville était fort simple : une porte à plate-bando cintrée forme l'entrée du porche, comme pour le côté opposé ; et à l'extrémité supérieure du mur, on aperçoit la naissance de deux grandes ouvertures comme celles de la grosse tour du château. Il n'y avait pas de machicoulis de ce côté.

L'entrée était garantie par un fossé qu'on franchissait par un pont-levis. Le porche se fermait aussi par des portes ouvrantes dont on voit encore l'emplacement des pivots.

On montait sur le rempart et sur le premier plancher de la tour par un escalier placé latéralement.

DATES DES CONSTRUCTIONS.

Pendant l'occupation de la Gaule par les Romains, quelques villes placées près des frontières s'étaient fortifiées en s'entourant de murs, et cette coutume s'était perpétuée jusqu'aux malheureux événements qui marquèrent le règne de Charles-le-Chauve, mais sans agrandir les bases de ces fortifications, car « les peuples germaniques, dit M. de Sismondi, conservaient encore leur haine pour les enceintes de murailles et leur mépris pour ceux qui faisaient usage de quelque avantage dans le combat. » Aussi, jusqu'à cette époque, les villes qui avaient été fortifiées se contentèrent-elles de réparer les murailles dont les avaient dotées les Gallo-Romains ; et si par hasard on vit s'élever quelques constructions de ce genre, elles avaient pour but de protéger les villes des invasions étrangères.

Mais à l'époque où ce qu'on pourrait appeler les différents membres de la France ne faisaient pour ainsi dire plus partie du même peuple, où le régime de la féodalité, secouant le joug de la puissance royale, s'établit sur ses plus larges bases, le système de fortifications prit un développement considérable. Il n'y eut pas la plus petite bourgade, le plus petit seigneur qui ne se construisit un abri, un fort. Les ducs, les comtes, les barons n'existèrent qu'à la condition qu'ils auraient une

tour, un donjon, un château fortifié pour s'abriter pendant les mauvais jours de guerre civile.

Ces forteresses furent si multipliées, surtout dans la Normandie qui fut tant de fois perdue et reprise par les Anglais, « qu'aujourd'hui, on » peut encore, dit M. de Caumont, malgré les immenses destructions » de ces derniers siècles, en compter plus de deux cents dans une superficie d'environ 20 lieues carrées. »

Le département de l'Yonne est beaucoup moins riche en ruines de forteresses que ceux du Nord et de l'Ouest ; c'est à peine si çà et là on rencontre encore les fondations de quelques vieux donjons où la trace des fossés qui les entouraient. Ce n'est presque que par de rares exceptions que nous parvenons à découvrir, dans nos excursions, quelques pans de murailles, quelques restes de tourelles qui, à moitié démolis, nous rappellent les temps de la féodalité.

Après avoir décrit les magnifiques ruines d'un des plus grands châteaux-forts qu'ait possédés notre département, il nous reste à assigner l'époque de sa construction, à établir des comparaisons entre ses dispositions et celles des autres châteaux, et enfin à examiner l'ensemble des faits qui en sont la conséquence.

L'intérêt bien mérité qu'on a porté au château de Druyes, depuis qu'on s'occupe des monuments du moyen-âge, a déterminé quelques érudits à faire des recherches sur son histoire. M. Challe, qui, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, a publié quelques détails sur la vie de ses principaux possesseurs, n'a pu découvrir aucun renseignement sur sa fondation. A défaut de pièces justificatives, c'est donc au monument lui-même que nous allons demander l'époque de sa naissance.

La classification chronologique des monuments s'établirait facilement si, dans une même contrée, il y avait plusieurs édifices de même époque, et sur la construction desquels on eût des renseignements précis : car alors il serait possible de déterminer les caractères de chaque période, et de classer, d'après ces caractères et par la comparaison,

ceux pour lesquels on ne pourrait découvrir l'âge écrit. Mais, comme le fait remarquer M. de Caumont : « il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver dans un seul département assez de fortes ressés intacts de chaque époque, pour pouvoir se former des principes de classification chronologique.

» Les anciens châteaux n'ont pas été respectés comme les églises ; ils ont été soumis à beaucoup plus de changements et de vicissitudes ; souvent ils sont l'ouvrage de plusieurs générations, et présentent un mélange de constructions dont il serait impossible de débrouiller les dates. La plupart ont été rasés ou démantelés ; les autres sont complètement dénaturés par des distributions nouvelles à l'intérieur, par des ouvertures, des additions et des mutilations à l'extérieur. Les anciens châteaux demeurés intacts ne se trouvent assez souvent aujourd'hui que dans des lieux stériles, au milieu des bois, ou sur des éminences escarpées que l'homme s'est hâté d'abandonner, lorsque la civilisation lui a permis de vivre avec sécurité dans des demeures moins sévères et plus commodes.

» Ajoutons que les monuments militaires n'offrent guère que des masses de maçonnerie souvent sans ornements et sans sculptures qui puissent, comme dans l'architecture religieuse, montrer le goût dominant à l'époque où ils furent élevés. »

Telles sont les principales difficultés qui se présentent, lorsqu'on veut étudier l'âge d'un monument militaire par ses caractères seulement. Cependant, pour celui de Druyes, par une exception qui prouve le luxe qu'on a déployé dans son édification, les décorations sont assez prodiguées et assez bien conservées pour nous permettre d'en fixer l'âge approximatif.

En effet, les styles y sont encore nettement caractérisés : pour le grand bâtiment, les arcades à plein cintre geminées et encadrées dans un plus grand plein cintre ; le profil des archivoltés composé seulement d'un gros tore ; celui des impostes qui reçoivent la retombée de ces archivoltés, composé d'une cymaise couronnée d'un large litel ; des restes

de chapiteaux qui étaient sculptés de feuilles d'eau, et de crosses à boules ; tout révèle les premières années du XII^e siècle.

Et pour la chapelle : la voûte ogivale, le chevet semi-circulaire, les fenêtres à plein cintre de ce chevet sont autant de caractères qui précisent la transition, c'est-à-dire la première moitié du XII^e siècle.

Quant au gros donjon, les ogives de son porche, auxquelles on pourrait ajouter les deux *quatre-feuilles* de la face nord-est, sont les seules formes d'après lesquelles on puisse apprécier une date. Ce donjon doit dater de la fin du XII^e siècle.

L'époque de la construction du château ne peut être mise en doute ; ses caractères sont précis : c'est du roman pur et déjà avancé, la veille de la transition de 1100 à 1120 environ. La chapelle étant moins bien conservée que le château, et la forme de ses ouvertures principales ayant disparu, on est tenté d'abord, à cause de l'ogive de sa voûte, de la placer au rang des monuments du XIII^e siècle. Mais, nous l'avons déjà dit en parlant de la tour de Saint-Germain d'Auxerre (1), les formes ne sont pas toujours un guide aussi certain que les moulures pour déterminer l'âge des monuments ; il suffit, en effet, de parcourir les parois de murs dégradés de cette chapelle, et l'on trouvera un reste de cordon dont le profil accuse nettement la première moitié du XII^e siècle. En outre, au XIII^e siècle, les arceaux des voûtes sont profilés de nombreuses moulures ; ceux qui se trouvent entre la nef et le chœur ont une forme carrée qui appartient à la même époque que le cordon. Nous en concluons que cette chapelle est de 1150 environ.

Ce qu'on a recherché avant tout dans la construction du donjon, c'est la solidité ; aussi ne trouve-t-on presque pas de moulures pour se guider dans ses recherches. Quoique surbaissée au tiers, l'ogive du porche, par sa forme seulement, ne révélerait pas la fin du XII^e siècle d'une manière absolue, si la construction même des vousoirs qui sont extradossés parallèlement ne se rapportait à cette époque. Les *quatre-feuilles* de la façade principale peuvent, tout aussi bien qu'à la flèche de Saint

(1) Voir le Bulletin, t. II, p. 297.

ermain d'Auxerre, appartenir également au XII^e siècle, et les moures bizarres qui ornent les encorbellements des machicoulis semblent encore confirmer cette opinion. Ce doit donc être de 1180 environ.

Du reste, cet ordre de dates paraît convenir à la nature des bâtiments : le château ou maison d'habitation d'abord, la chapelle et les courtines ensuite, puis le donjon par lequel on a terminé et couronné l'œuvre. Toutes ces constructions ont dû être achevées avant la fin du XII^e siècle ; car le comte Pierre de Courtenay qui, en 1188, délivra à la ville d'Auxerre une charte de franchise datée du château de Druyes, n'a pas dû habiter cette résidence avant qu'elle ne fût suffisamment fortifiée pour qu'il y pût demeurer en sûreté.

Revenons à la porte d'entrée de la ville. Si les fortifications du *castrum*, dans lequel se trouvait renfermé le château, ne sont pas antérieures à la construction de ce dernier, il n'est au moins pas douteux qu'elles soient à peu près de la même époque. De cette immense enceinte, on ne voit plus que les fondations des tours et des murs. La porte d'entrée, telle qu'elle subsiste actuellement, ne date certainement pas de la construction du baile. Les plates-bandes légèrement cintrées des portes du porche, la forme des corbeaux des machicoulis, et l'appareil des murs, rappellent plutôt la fin du XV^e siècle ou le commencement du XVI^e, que le XII^e. Toutefois, nous avons remarqué sur les pilastres des portes, des impostes formant chapiteaux, dont le profil est tout roman. Cette petite découverte nous amène à penser que l'ancienne entrée, bâtie vers la fin du XI^e siècle, époque de la naissance de l'architecture militaire, n'ayant pas réuni les conditions de stabilité nécessaires à une plus longue durée, aura été renouvelée au XVI^e siècle, et qu'on y aura employé une partie des matériaux de l'ancienne, tels que les impostes dont nous venons de parler.

RAPPROCHEMENTS ARCHÉOLOGIQUES.

I.

Pour le début de nos études sur l'architecture militaire, nous avons choisi le château de Druyes comme étant le mieux conservé parmi les

plus anciens dont on puisse encore retrouver quelques ruines dans notre département. Tout en cherchant à ne pas être trop long, nous allons entrer dans quelques détails et faire quelques rapprochements entre sa construction et celle généralement usitée à cette époque.

Au XII^e siècle, les châteaux, quant à leurs formes, eurent à peu près les mêmes dispositions générales que celles adoptées au XI^e. On songea seulement à les rendre plus commodes et à leur donner des dimensions un peu plus considérables. A cette époque, le baron faisait sa demeure dans une tour complètement isolée des autres constructions. desquelles elle était souvent séparée par un fossé. Voici comment, sur la forme de ces châteaux, s'exprime M. de Caumont : « Pour résumer ce qui » concerne l'ensemble des forteresses du XII^e siècle : elles offraient une » première enceinte garnie de murs, dans lesquels on voyait, à cer- » taines distances, des tours carrées ou rondes qui servaient, tant à » loger quelques-uns des officiers du château, qu'à d'autres usages ; et » le long de ces murs, à l'intérieur de la cour, étaient des bâtiments » pour les domestiques ou gens de la suite du baron, pour les greniers, » les magasins, etc. Au sommet du mur d'enceinte, et sur les toits » plats de ces bâtiments, se tenaient ceux qui défendaient la place, » lorsqu'elle était assiégée, et c'est de là qu'ils jetaient des flèches, des » dards et des pierres sur les assaillants. La grande porte d'entrée du » château qui était parfois défendue, de chaque côté, par une tour, » était fermée par d'épaisses portes battantes en chêne bardées de fer, » et avec des herses ou grilles qu'on descendait d'en haut. L'enceinte » de ce mur extérieur renfermait un large espace découvert, ou une » grande cour appelée, dans les châteaux les plus vastes et les plus » complets, le *bayle* ou *ballium* extérieur, et dans lequel il y avait ordinairement une église ou une chapelle. Après cette première cour » venait la seconde enceinte ou bayle intérieur, renfermant le donjon » et les maisons du baron. Presque tous les châteaux que nous avons » examinés nous offrent ces deux divisions très-bien marquées. »

Bien que cette forme des châteaux fut la plus généralement em-

loyée, il y en eut cependant quelques-uns qui ne furent pas semblables aux autres, et principalement au XII^e siècle où l'esprit d'innovation se manifesta avec tant d'éclat. L'auteur que nous venons de citer, parmi ces exceptions, a décrit quelques forteresses carrées, « dans lesquelles » dit-il, l'habitation principale adossée aux murs d'enceinte occupait un ou plusieurs côtés de la cour; à l'extérieur, les murs étaient garnis de tours cylindriques ou carrées, principalement aux quatre angles de la place.

» Si ces châteaux n'avaient pas de donjon distinct, les tours des angles leur en tenaient lieu et souvent l'une d'elles plus élevée que les autres était plus spécialement destinée à surveiller le pays ou à faire le guet. »

Le château de Druyes se trouve parfaitement classé dans cette exception. L'habitation est adossée à l'un des côtés, celui sud-ouest, du carré parfait de l'enceinte, et dont les quatre angles sont flanqués de tours rondes, avec des tours carrées accolées sur le milieu des flancs. Nous avons aussi une chapelle, et la tour d'entrée, qui, plus élevée que les autres, est bien celle « spécialement destinée à surveiller le pays ou à faire le guet. »

Cette entrée devait être défendue par un fossé, qui a disparu complètement, et qu'on franchissait par un pont-levis. Il y avait sans doute aussi sur les deux faces des portes roulantes. On ne voit pas de traces qui puissent faire penser qu'il y ait eu des herses. Nous avons, dans la description, parlé de deux ouvertures oblongues et arrondies, percées dans la voûte du porche; il est probable que ces ouvertures ont été disposées pour lancer des flèches, des pierres et autres projectiles, sur la tête des assiégeants dans le cas où ils seraient parvenus à franchir la première porte du porche.

Nous n'avons pas vu qu'il y ait jamais eu d'autre entrée que celle du gros donjon; les piétons étaient donc forcés de se faire abaisser le grand pont-levis pour entrer ou sortir du château. Quelquefois, dit

M. de Caumont, à côté de la grande porte, il y en avait une petite pour les gens de pied, mais cette petite porte lui paraît un perfectionnement appartenant plutôt au XIII^e et au XIV^e siècle qu'au XII^e. Ordinairement on défendait cette entrée secondaire par un petit pont-levis à un seul levier. A Druyes cette porte n'exista pas d'abord ; ce n'est que plus tard qu'on y a suppléé en établissant à l'extérieur du château un escalier qui montait sur le rempart ; cet escalier visiblement construit postérieurement au donjon avec lequel il ne forme par corps, nous paraît être, comme l'entrée de la ville, à peu près du commencement du XVI^e siècle. C'est une nouvelle preuve que le donjon n'est pas de cette époque, car, s'il eût été bâti au XVI^e siècle, on aurait, ainsi que c'était l'usage, fait une petite porte pour les piétons, ce qui eût été beaucoup plus commode qu'un escalier.

II.

Tel est le peu de renseignements que nous pouvons donner sur ces vieilles ruines que le temps et la main de l'homme ont concouru à détruire. Mais que de choses intéressantes n'auraient-elles pu encore à nous révéler si nous pouvions comprendre leur noble langage que d'anecdotes, que de curieuses histoires n'auraient-elles pas à nous raconter ! Chacune de ces pierres a assisté à bien des événements, à bien des débats entre le suzerain et ses vassaux, probablement aussi à des actes de cruauté et de clémence. Elles connaissent l'histoire entière des sept siècles qui nous séparent du jour où elles ont été posées. Mais leurs caractères ne peuvent enseigner à l'archéologue que certains faits inhérents à leurs éléments.

Si les chroniqueurs des temps passés, qui écrivaient l'histoire des événements qui leur étaient soit antérieurs soit contemporains eussent ajouté à leurs récits, quelques descriptions de monuments pris dans chaque espèce, que d'enseignements précieux, que de données certaines n'aurions nous pas pour nous reporter aux mœurs des différentes époques de l'histoire ! Une idée, une action, se traduit par

des phrases, de diverses manières, selon le point de vue sous lequel on les envisage ; de là des commentaires, des reproductions plus ou moins exactes. Mais un fait matériel, un monument est inaltérable : la pensée, le génie qui l'ont combiné sont gravés sur chaque pierre, sur chaque forme, dans l'ensemble comme dans les détails. L'œil du spectateur en apprend plus sur la misère du pauvre en franchissant le seuil de sa chaumière, sur les prodigalités et les grandeurs de l'opulence en visitant ses parcs et ses châteaux, que par les descriptions les plus détaillées. Aussi a-t-on raison de dire que si l'histoire des peuples n'est pas écrite tout entière dans leurs monuments, au moins ces monuments sont-ils l'expression la plus exacte et la plus fidèle de leurs civilisations.

Pénétrée de cette vérité, la société actuelle a compris toute l'importance historique de nos anciens monuments à la conservation desquels, l'Etat et les associations d'archéologues travaillent concurremment, chacun de leur côté. Malgré cette noble sollicitude, une difficulté pécuniaire nous a mis dans l'obligation de les conserver à nos descendants par deux moyens : le premier consiste à reproduire par des dessins, l'ensemble et les détails de ces monuments ; par le deuxième, on les conserve matériellement en leur faisant des réparations au fur et à mesure qu'il s'y forme des dégradations. L'Etat emploie ces deux moyens ; les archéologues, isolément ou réunis en société, se servent du premier.

Ne pouvant espérer que le château de Druyes soit conservé matériellement, nous nous sommes empressés de le dessiner et de le reconstituer en le reproduisant par quatre dessins, qui, nous l'espérons, pourront donner une idée de l'ensemble de ses ruines.

La nécessité de se construire des demeures fortifiées porta nos pères à exécuter des entreprises qui, de nos jours, paraissent des prodiges de travail et de persévérance ; nous allons terminer cette notice par un aperçu des masses de pierre qui sont entrées dans la construction du château de Druyes :

1°. L'enceinte de 950^m de développement sur 2^m d'épaisseur et de 8^m de hauteur environ, y compris les fondations, produit un cube de maçonnerie de 15,200^m qui, à raison de 7 fr., coûteraient aujourd'hui. 106,400 fr.

2°. Les cinq tours y compris le donjon de la porte cubaient ensemble au moins 3,000^m de maçonnerie, lesquels à raison de la pierre de taille dont les parements étaient construits, vaudraient au moins 15 fr. le mètre cube, ce qui produit 45,000

3°. Les terrassements, les combles, la charpente et les intérieurs du château et des tours peuvent être estimés environ 28,600

Ce qui formerait un total de 180,000 fr.

Fr. VACHEY, architecte.